

# L'origine du Mot

## Capoulié

---

En choisissant le mot *capoulié* pour désigner le président du Félibrige, Mistral a procuré à ce terme une notoriété et, peut-on dire, une fortune extraordinaires.

Suivant les définitions fournies par le *Trésor du Félibrige*, le mot signifie : *chef de travailleurs, de moissonneurs, de paysans* et, au figuré, *la tête la plus haute et la plus grosse d'une plante, particulièrement du chardon à foulon* ; d'où *président, coryphée*. Ces définitions sont certainement exactes par rapport au provençal du XIX<sup>e</sup> siècle ; elles justifient l'acception spéciale fixée par Mistral.

Mais quelle est l'étymologie du mot ? — Mistral indique : *roman* : *capiol, capdell, capdeig* ; *bas-latin* : *capoclator*.

Il est évident que *capdell* et *capdeig* n'ont pas donné *capoulié* ; *capiol* est en réalité une forme dialectale peu ancienne, du Rouergue ; elle est introduite ici par le désir du lexicologue de se rapprocher de la forme *capoulié*, qu'elle n'explique pas. Quant au mot *capoclator*, c'est comme beaucoup d'étymologies bas-latines alléguées par Mistral et d'autres auteurs, une fabrication hypothétique, ne répondant à aucune réalité constatée. En somme, pour parler clair, Mistral ignore l'origine et l'étymologie de *capoulié*. Il a saisi le mot dans le provençal de son temps et ne voit pas d'où il vient et comment il s'est formé.

Or, des recherches que nous avons entreprises au sujet du bac de Saint-Cassien de Cannes (ou d'Arluc) sur la Siagne, nous ont conduit à des arrentements de ce bac passés devant notaire, depuis 1480, par l'évêque de Grasse et ses successeurs.

Ces actes indiquent *lo capol de Sianha d'Arluc*, c'est-à-dire la barque du bac d'Arluc (24 mai 1480. Arch. des Alpes maritimes, protocole du notaire Barthélemy de Laude, fonds Bérard N<sup>o</sup> 138), *barchiam sive capol*, du même lieu (26 décembre 1504, *ibid.* protocole Antoine Tumbarelli f<sup>o</sup> 144 V<sup>o</sup>). Plus tard (15 novembre 1588), nous trouvons *lo caupo* et *lo caupollier*, qui est le conducteur de la barque, le passeur (*Ibidem*, protocole Michel Darluc, f<sup>o</sup> 275 V<sup>o</sup>). Ces références pourraient être multipliées, entre 1480 et 1623 (notaires B. de Laude, A. Tumbarelli, Michel Darluc, Blaise Darluc). Le dernier texte que nous ayons rencontré sur la matière est daté du 27 juin 1627 ; il nous fait connaître le maître passeur François Dalmas « *caupollier sive barquier de la barque dau caupou de la rivière de Siagne* ». (*Ibidem*, protocole Blaise Darluc f<sup>o</sup> 110 V<sup>o</sup>).

De ce capol, caupol, caupo (sur lequel le mot capolier ou caupollier s'est formé tout naturellement), il ne nous est pas difficile de déterminer l'origine : c'est le mot *caupulus* ou *caupolus*, dont on ne peut même pas limiter l'origine au bas-latin puisque déjà, au milieu du II<sup>e</sup> siècle, Aulu-Gelle nous le signale (*caupuli*) dans les *Noctes Atticae*, dans l'énumération des termes désignant les navires (liv. X, chap. 25 *in fine*). Plus tard on retrouve *caupulus* — petit navire, barque — au VII<sup>e</sup> siècle, dans Isidore de Séville (XIX, 1) et, au XIII<sup>e</sup>, dans les Statuts de Marseille (liv. IV chap. 1 etc...).

Le *caupollier* ou *capoulié*, c'est donc, originairement, le conducteur de barque. Le sens de chef de moissonneurs, de paysans n'est qu'un sens dérivé. Sans s'en douter, Mistral avait installé un authentique pilote sur le vaisseau du Félibrige.

Le mot de capol, caupol, calqué sur *caupulus*, était visiblement sorti assez tôt de l'usage courant. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le capol d'Arluc sur la Siagne était déjà une survivance. Le terme commençait à avoir besoin de la traduction dont les notaires le faisaient suivre. Il apparaît même qu'au siècle suivant le sens en flottait un peu et s'appliquait tantôt à la barque elle-même, tantôt à l'appareillage du bac. Des actes cannois de cette époque font du *caupo* le synonyme à la fois de l'embarcation et du *liban*, c'est-à-dire de la corde qui guidait et retenait la barque du bac. C'est l'effet d'une confusion

qui tendait à se faire avec la racine *cau*, *cap* désignant le *câble*.

Caupulus n'avait rien à voir avec le câble. Du Cange y voit un diminutif de *cuppa* (cuve, *coupe* en bas latin), dont la barque, le canot, dit-il, rappelait la forme.

Il est amusant de voir le *capoulié*, pilote du Félibrige, voué par l'étymologie elle-même à s'abreuver à la *coupo santo* des banquets félibréens.

Hubert DHUMEZ.

---